

## CONTRAT DE COLLABORATION AVEC DROITS DE DISTRIBUTION

Entre

(Madame/Monsieur/Société)

(Nom, Raison sociale)

(Adresse complète)

Ci-après : « Société x »

*et*

(Madame/Monsieur/Société)

(Nom, Raison sociale),

(Adresse complète)

Ci-après : « la société Y »

ci-après : ensemble « les Parties »

### **Article 1 Droits de distribution**

La Société Y se charge de distribuer (description) au (lieu). Elle ne jouit cependant pas de l'exclusivité.

La Société Y peut soit acheter ferme le (description) auprès de la SOCIÉTÉ X et le vendre à des prix compétitifs sous son nom et pour son propre compte; soit vendre le (description) au nom de la SOCIÉTÉ X pour le compte de cette dernière.

### **Article 2 Promotion des ventes**

La Société Y fera tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir la vente du (description) et pour garantir, à tout point de vue, les intérêts de SOCIÉTÉ X.